

Fiche descriptive d'enquête pour examen d'opportunité
Enquête sur les coopératives agricoles et forestières 2005

Les personnes intéressées par ce projet et qui ne pourraient pas participer à la réunion du 27 mai sont invitées à adresser leurs questions et remarques au Secrétariat général du Cnis (messagerie : cnis@insee.fr fax : 01 41 17 55 41).

1. Service producteur

Service central des enquêtes et études statistiques (Scees) du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité.

2. Intitulé de l'enquête

Enquête sur les petites coopératives agricoles et forestières 2005.

3. Objectifs généraux de l'enquête

L'enquête, de périodicité quinquennale, a pour objectif d'estimer le poids économique des petites coopératives agricoles de transformation et de commercialisation exclues du champ de l'enquête annuelle d'entreprise du Scees permettant ainsi de disposer périodiquement d'une vue d'ensemble de la coopération agricole à des niveaux d'activité détaillés et à des échelons géographiques fins.

La précédente investigation de ce type a été menée en 2001 sur l'année 2000.

4. Origine de la demande

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité (Direction des politiques économique et internationale), Scees, Coop de France, organisation professionnelle en charge du suivi de la coopération agricole, Mutualité sociale agricole, Institut national de la recherche agronomique (Inra).

5. Principaux thèmes abordés

Activités économiques exercées, principaux résultats économiques 2005, intégration dans des unions de coopératives.

6. Place dans le dispositif statistique

Il n'existe pas de données économiques fiables sur cette population de petites coopératives. Les petites coopératives de transformation ne font pas l'objet de résultats significatifs dans l'enquête sur les petites entreprises industrielles de l'Insee qui ne prend pas en compte le critère juridique dans son plan de sondage. Il en est de même pour les petites coopératives de commercialisation vis à vis de l'enquête annuelle d'entreprise sur le commerce de gros réalisée par l'Insee. Ces petites unités sont par ailleurs très mal couvertes par les sources fiscales.

7. Unités enquêtées, champ de l'enquête et nombre d'unités enquêtées

L'enquête est exhaustive auprès des entreprises coopératives agricoles (coopératives, Sica, unions de coopératives) de moins de 10 salariés ayant une activité principale :

- de transformation agroalimentaire (division 15 de la NAF hors 15.1F et 15.8B à D) ou d'exploitation forestière ou de scierie (NAF 02.0B, 20.1A), et réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 5 millions d'euros.
- de commercialisation en gros de produits agricoles et alimentaires ou d'approvisionnement des exploitations agricoles (NAF 51.2, 51.3, 51.5L) réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 38 millions d'euros.

Au total environ 2 500 unités sont concernées

8. Période de collecte et service faisant la collecte

L'enquête sera réalisée par voie postale par le Scees au second semestre 2006.

9. Impact sur les unités enquêtées

Le questionnaire sera limité aux éléments nécessaires au calcul de l'activité principale, et à quelques données sur l'emploi ou issues de la comptabilité.

Le questionnaire sera réduit à un recto-verso et son remplissage ne devrait donc pas excéder une heure.

10. Comité de concertation

Des représentants des services concernés du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de l'alimentation et de la ruralité, de l'Inra et de ceux de la coopération agricole seront consultés afin de réviser le questionnaire de la précédente enquête.

11. Diffusion des résultats

Les résultats seront diffusés dans Agreste Primeur sous la forme d'un 4 pages et les principaux résultats statistiques retournés aux répondants de l'enquête au premier semestre 2007.